



FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
TRIATHLON

CHAMPIONNAT DE FRANCE INDIVIDUEL DISTANCE S DE DUATHLON

PRÉSENTATION DE COURSE MÂCON (71) - 5 AVRIL 2025

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !

LINDAHIS
PROTEIN

S
SFERIS
ALLIÉ DE VOS DÉTIS TECHNOLOGIQUES

transdev
the mobility company

APPART'CITY
plus qu'un hôtel

S **AGENCE
NATIONALE
DU SPORT**

**MINISTÈRE
DES SPORTS,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE**
Loisirs
Jeunesse
Participations

COMITÉ D'ORGANISATION

Présidente par intérim

Responsable organisation

Triathlon Mâcon Club

Céline BERTHIER

Alban DURAND



REPRÉSENTATION FÉDÉRALE

Représentant FFTRI

Officiels Nationaux

Cédric GOSSE

Stéphane CALLE

Pich LY
Mélissa GESLOT

Président de la FFTRI

Délégué Technique Référent -
scalle@fftri.com - 06.32.32.42.38
Délégué Technique Adjoint - ply@fftri.com
Arbitre de course - mkhichane@fftri.com

Chronométrateur

Animateurs

YAKA Chrono

Olivier BACHET
Christophe DECHARRIERE

Résultats : <https://yaka-chrono.com/resultats/>



Stéphane CALLE
Délégué Technique
Réfèrent



Pich LY
Délégué Technique
Adjoint



Mélissa GESLOT
Arbitre de Course

TENUE DES OFFICIELS



DEVANT



DEVANT



DOS

Casquette et insigne oranges
pour les délégués techniques
(réfèrent et adjoint)

Casquette et insigne bleus
pour l'arbitre de course

Les autres officiels assesseurs
portent la même tenue.
Ils peuvent porter une
casquette de couleur neutre
(par exemple : blanche).

Les Épreuves Nationales sont régies par la Réglementation Sportive internationale (World Triathlon) amendée par la Fédération Française de Triathlon, ainsi que la Réglementation Sportive.

Pour les Épreuves Nationales, la Réglementation des Épreuves Nationales prévaut sur la Réglementation Sportive.

Ces règles ont pour objectifs de :

- créer un climat de sportivité, d'équité et de fair-play,
- garantir sécurité et protection,
- pénaliser les athlètes qui ne respectent pas les règles.



Lien vers la [Réglementation des Épreuves Nationales 2025](#)

PROGRAMME & HORAIRES

Retrait des dossards

Samedi 5 avril 2025 : de 10h00 à 16h30
(en fonction de la course)

Palais des Sports

Allée Jean Bouin
71000 Mâcon

Reconnaissance circuit

Samedi 5 avril 2025 : de 13h00 à 13h30
Circuit fermé à la circulation

Samedi 5 avril 2025

	Aire de Transition	Retrait des dossards	Ouverture Aire Transition	Fermeture Aire Transition	Aire d'appel	Départ	Protocole	Distances (CàP 1 + Vélo + CàP 2)
MASTERS HOMMES	AT n°1	10h00 → 13h00	13h00	13h45	13h50	14h00	18h45	5km + 20,3km + 2,5km
SENIORS FEMMES + MASTERS FEMMES	AT n°2	10h00 → 13h00	13h00	13h45	15h40	15h50	18h45	5km + 20,3km + 2,5km
SENIORS HOMMES	AT n°1	10h00 → 16h30	16h30	17h15	17h35	17h45	18h45	5km + 20,3km + 2,5km



IMPORTANT pour les Seniors Hommes :
l'accès dans l'A.T. sera provisoirement fermé
lors des transitions de la course des femmes.



IMPORTANT



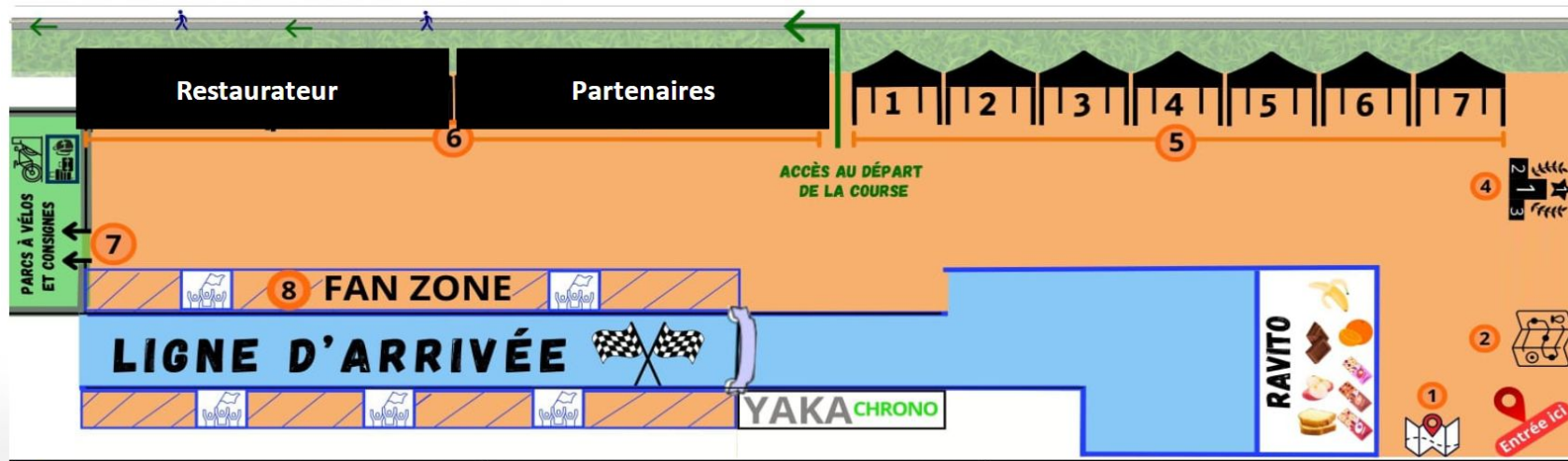
Le *Triathlon Mâcon Club* vous propose une reconnaissance libre et non-encadrée du parcours cycliste sur circuit fermé à la circulation **le samedi 5 avril 2025 de 13h00 à 13h30.**

Toute reconnaissance s'effectue sous votre entière responsabilité.

Aucune reconnaissance sur le parcours ne sera autorisée pendant une course en cours.



IMPLANTATION GENERALE



1 PLAN GÉNÉRAL DU SITE

2 PLAN DES PARCOURS VÉLOS & COURSE A PIED

- 4 **PODIUM** • Samedi 18h45 : Master et Senior (H&F)
• Dimanche 11h : Minimes
14h15 : Cadet(te)s
17h15 : Juniors H&F

5 VENTE & EXPOSANTS STANDS PARTENAIRES

6 BUVETTE & RESTAURATION

Triathlon TMAC Mâcon Club	Triathlon Mâcon Club (organisateur)	OUVERTURE	
		SAMEDI	DIMANCHE
	Au Bureau (Restaurateur partenaire)	✗	✓

7 ACCÈS CONTRÔLÉ AUX PARCS A VÉLOS & CONSIGNES

8 FAN ZONE

La présentation de la licence fédérale des athlètes n'est pas requise lors de l'émargement. Néanmoins, elle doit pouvoir être présentée en cas de requête.

Les couleurs portées lors des championnats de France seront toujours celles du club affilié au sein de la Fédération Française de Triathlon dans lequel l'athlète est licencié à la date de l'épreuve considérée.

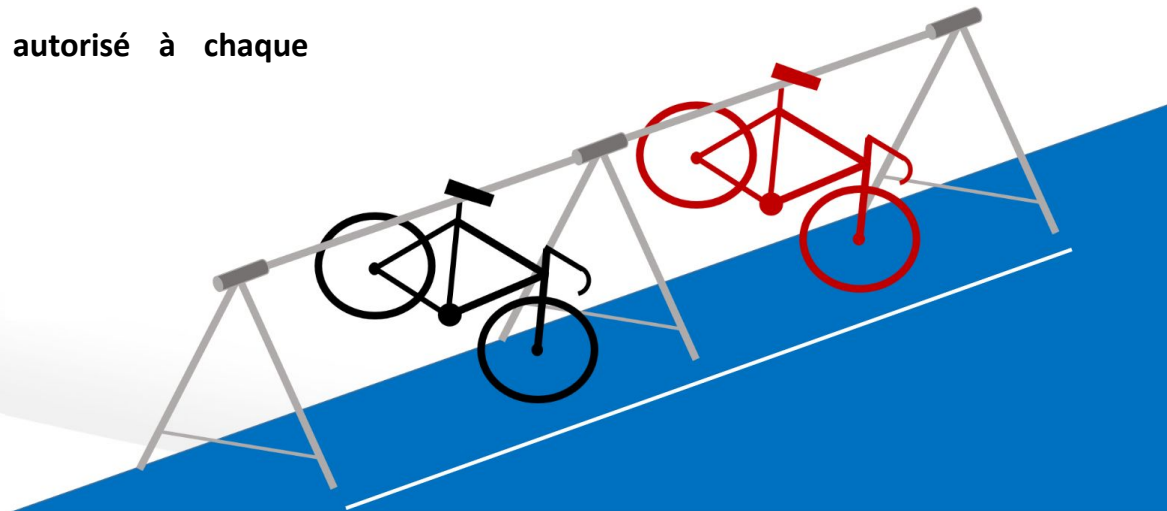
Contrôle des vélos :

- les cintres classiques sont obligatoires ;
- les roues doivent compter au moins 20 rayons, à l'exception des roues homologuées par l'UCI ;
<https://wheellist.info/index.php>
→ **nous vous invitons à vérifier la conformité de vos roues avant de présenter votre vélo au check-in ;**
- les prolongateurs vélo, type contre-la-montre ou ajouts aux guidons sont interdits ;
- les roues lenticulaires ou paraculaires sont interdites.

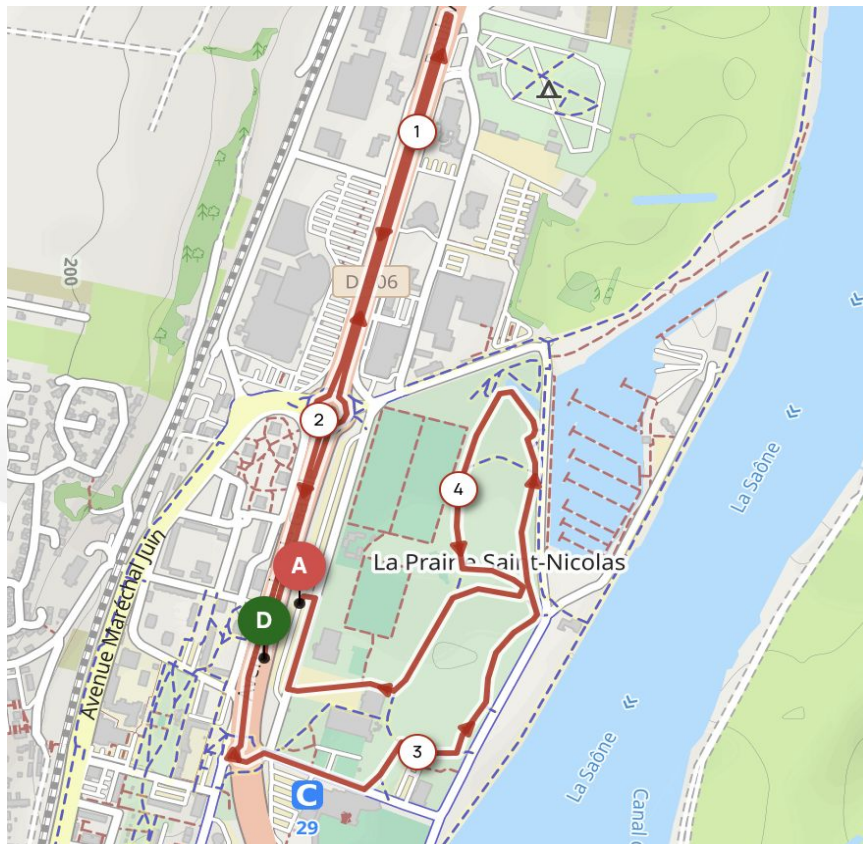
ACCÈS À L'AIRE DE TRANSITION PLACEMENT DU MATÉRIEL

Lors de l'installation, l'accrochage des vélos se fait obligatoirement par la selle, guidon du côté de l'allée centrale de la transition

Seul le matériel de course sera autorisé à chaque emplacement.



PARTIE COURSE À PIED 1



5 km

1 boucle

PARTIE COURSE À PIED 1

ZONE INTERDITE POUR L'ÉCHAUFFEMENT



Aucun échauffement sur le parcours ne sera autorisé pendant le déroulement d'une course en cours !

Présentez-vous à la zone d'appel dans l'ordre des numéros de dossards



**Zone interdite pour l'échauffement sur 100m et sur toute la largeur de la route !
Zone délimitée par les flammes FFTRI au départ et aux 100m.**

TRANSITION 1

COURSE À PIED 1 > CYCLISME



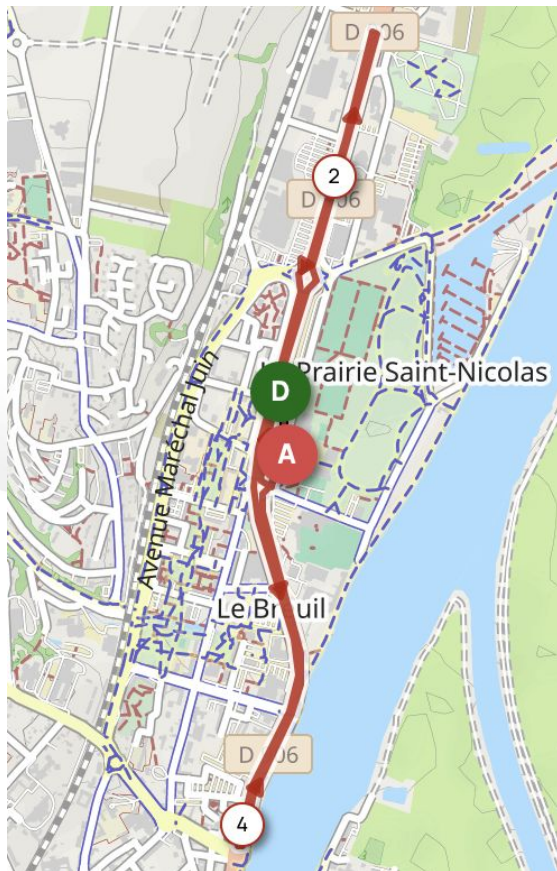
Après la transition,
pousser le vélo jusqu'à la
Ligne de Montée Vélo !



Ligne de
Montée Vélo

→ Course à pied 1

→ Cyclisme

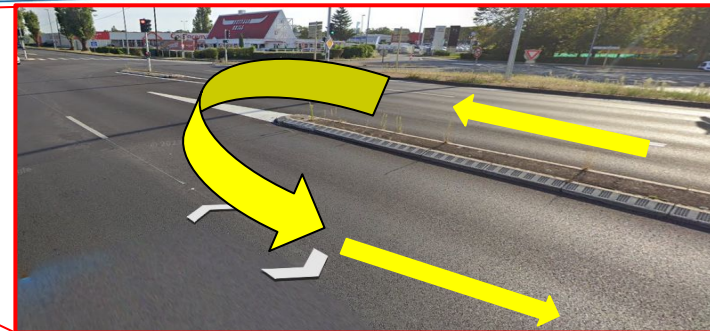
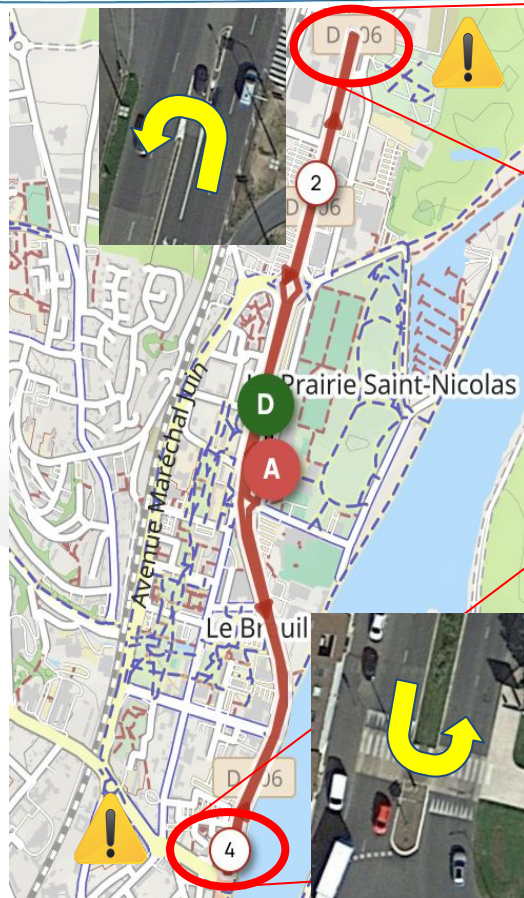


20,3 km

4 boucles

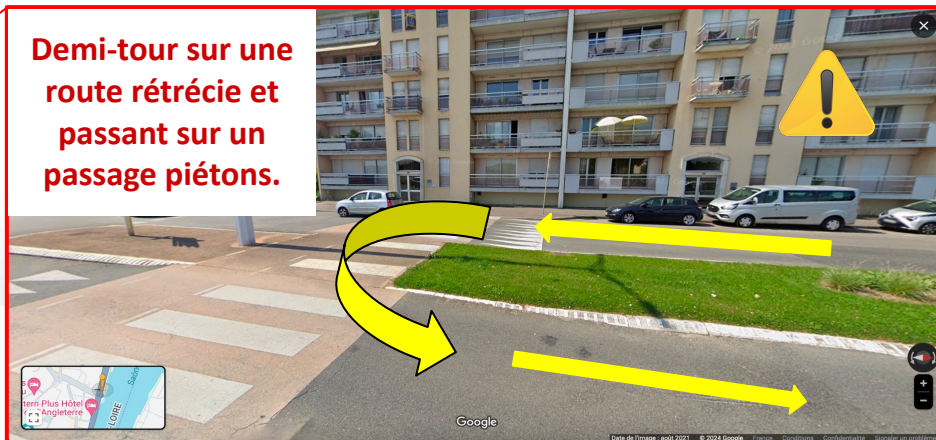
PARTIE CYCLISME

POINTS DE VIGILANCE : vue générale + détails



Attention lors des 2 demi-tours !

Demi-tour sur une route rétrécie et passant sur un passage piétons.



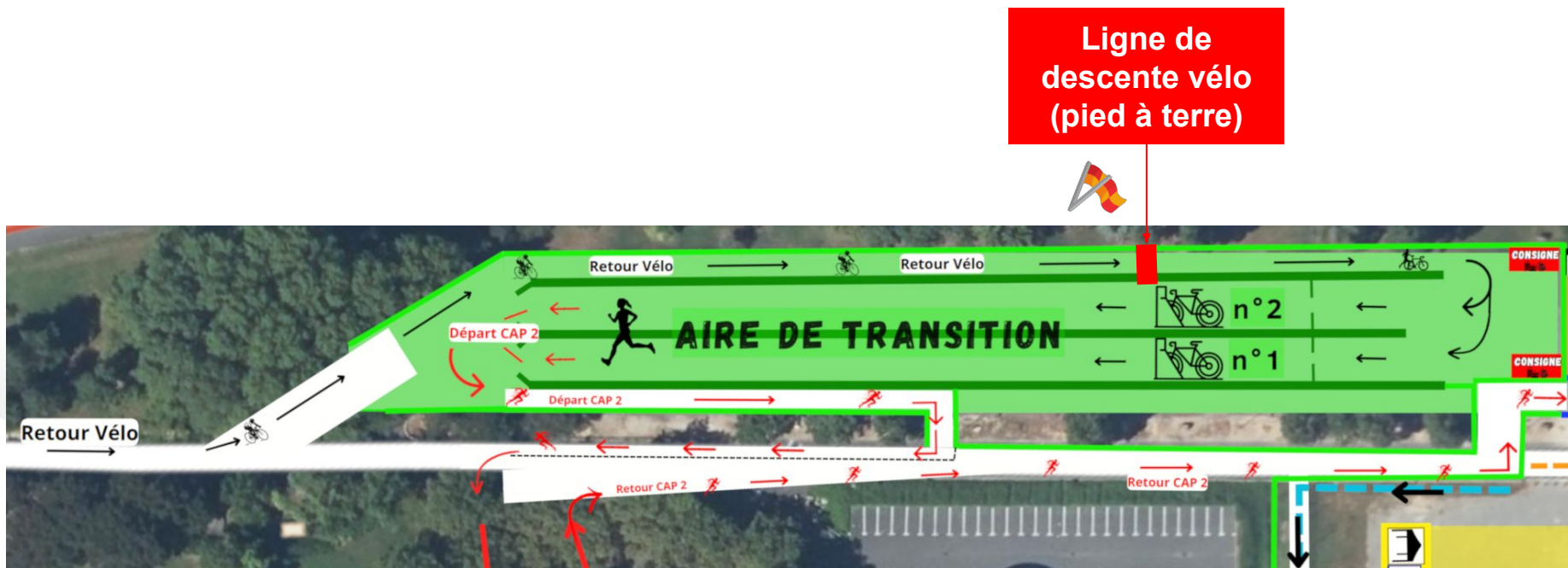
En course :

- L'aspiration-abri n'est autorisée que pour les concurrents qui sont **dans le même tour**.
- Les seuls points d'appuis autorisés sont :
 - Les pieds sur les pédales,
 - Les mains sur le cintre,
 - Les fesses sur la selle
- Toute position non autorisée entraînera une remise en conformité + pénalité de temps.



Exemples de positions interdites

TRANSITION 2 CYCLISME > COURSE À PIED 2



➡ Cyclisme

➡ Course à pied 2

TRANSITION 2

CYCLISME > COURSE À PIED 2

Lors de la T2, le vélo doit être accroché par la selle, peu importe le sens, à l'emplacement identifié de l'athlète.

Les affaires de l'athlète doivent être contenues dans la zone identifiée et ne pas gêner la course des autres concurrents.

Pénalité si :

- le vélo est posé au sol,
- le vélo n'est pas à l'emplacement de l'athlète,
- le vélo gêne l'emplacement d'un autre concurrent,
- la position de pose du vélo en T2 n'est pas respectée.

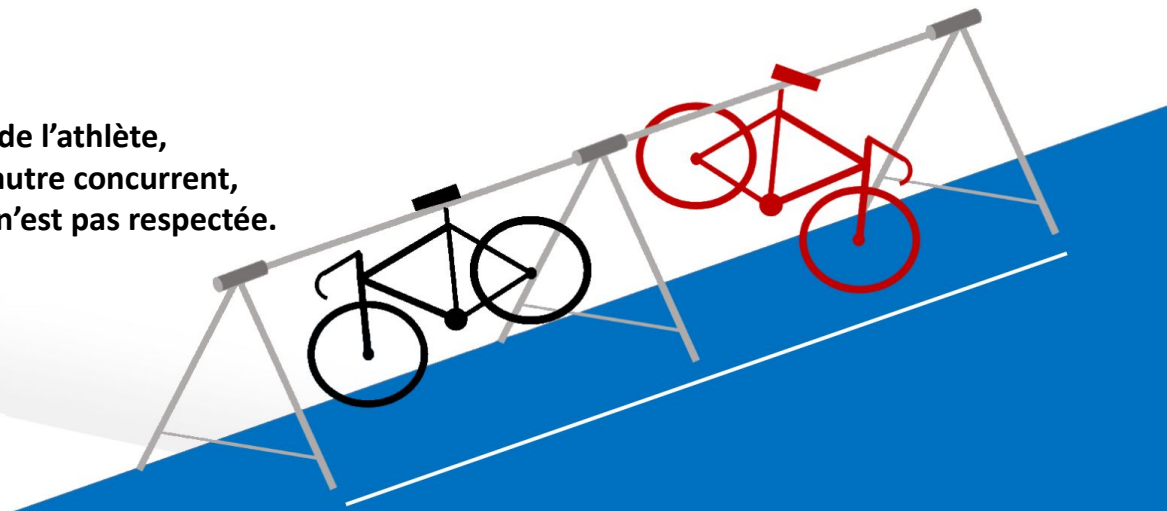
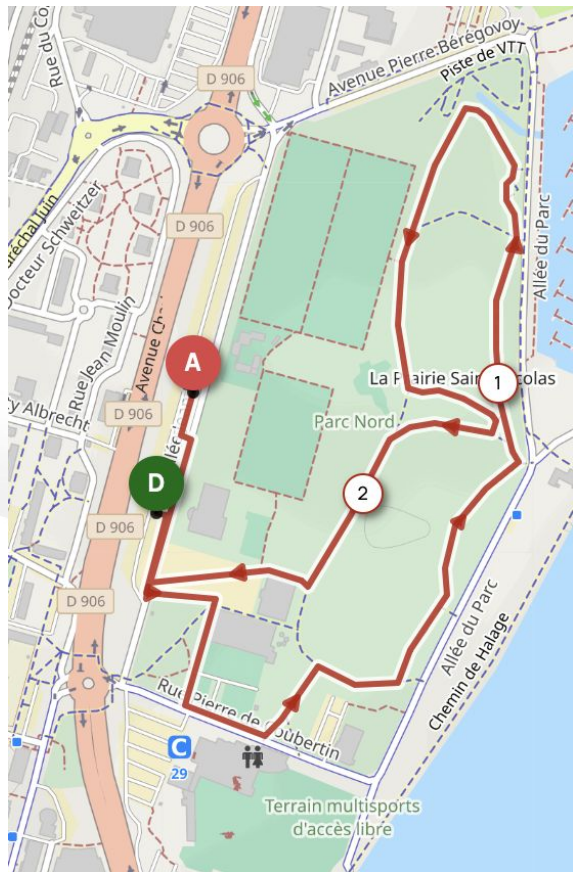




Figure dans la REN depuis 2024 :

Tout contact avec la jugulaire du casque avant ou pendant la dépose du vélo dans l'aire de transition entraînera **une pénalité de temps.**

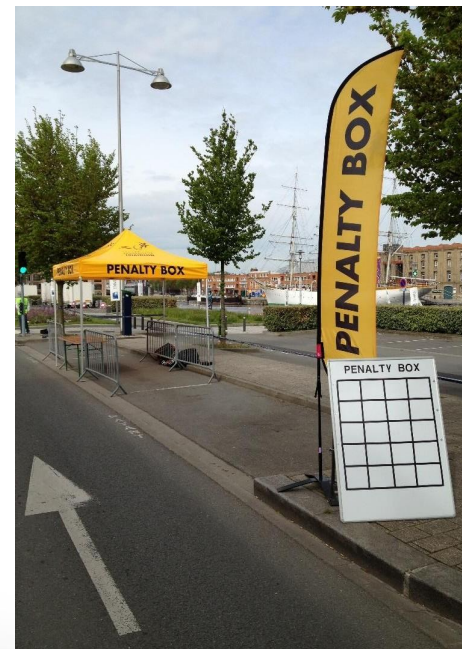
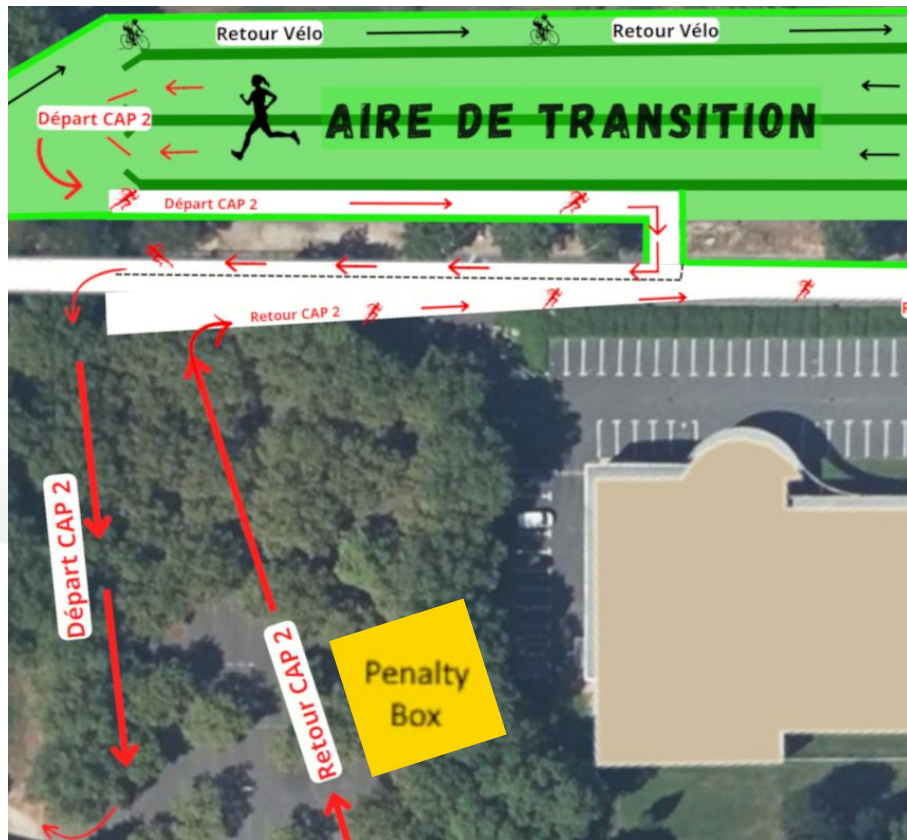
PARTIE COURSE À PIED 2



2,5 km

1 boucle

PARTIE COURSE À PIED 2 EMPLACEMENT PENALTY BOX



PARTIE COURSE À PIED 2

PENALTY BOX

Modalités d'application

Toutes les fautes (hors fautes liées au port du dossard) intervenant depuis la procédure de départ jusqu'à la fin de la deuxième transition font l'objet d'une pénalité de temps exécutée dans une zone dédiée appelée "Penalty Box", laquelle est accessible dans les 500 derniers mètres du parcours pédestre.

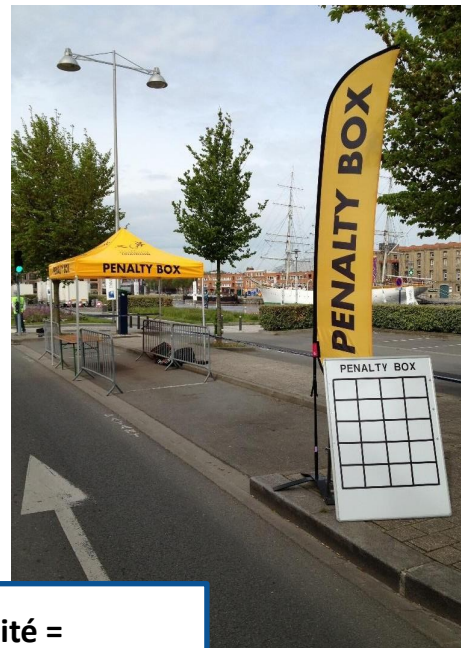
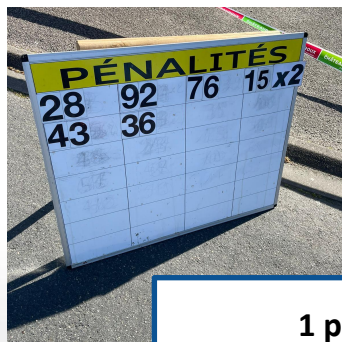
Procédure

1. Affichage du numéro de l'athlète sur un panneau situé avant la Penalty Box
2. L'athlète sanctionné se présentera de sa propre initiative dans la Penalty Box.
3. Le décompte du temps de pénalité commence au moment où l'athlète entre dans la Penalty Box et se termine lorsque **l'officiel dit « Go »**.

Exemple d'affichage de pénalités :

1 pénalité pour les dossards 28, 92, 76, 43 et 36.

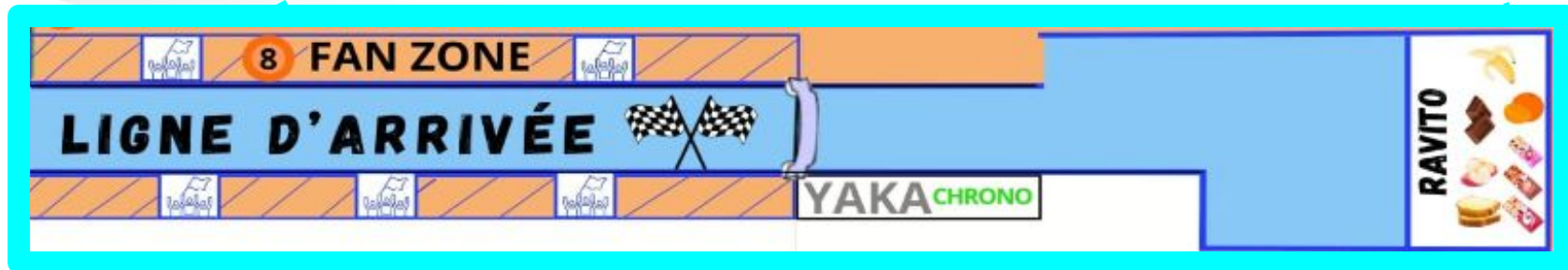
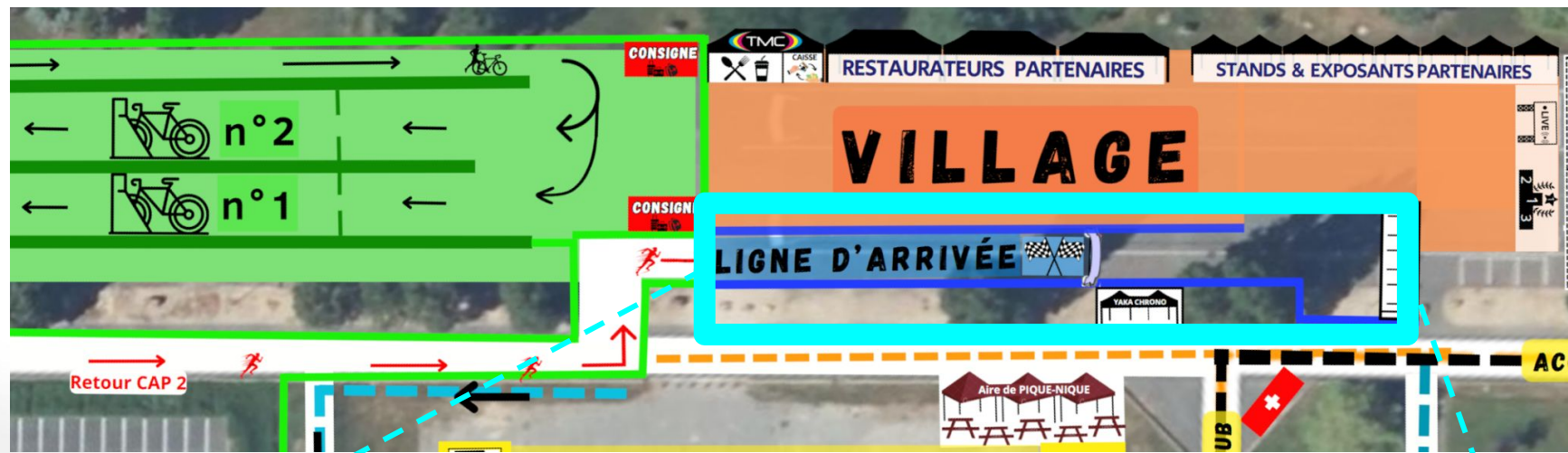
2 pénalités pour le dossard 15.



1 pénalité =
Distance S → 10 secondes

Il est de la responsabilité de l'athlète de s'arrêter à la Penalty Box, sous peine de disqualification automatique lors de la validation des résultats.

LIGNE D'ARRIVÉE



Il est de la responsabilité des athlètes de s'assurer d'être présents au plus tard **5 minutes avant** la remise des prix de leur course.

En plus des classements "Toutes catégories" et "Espoirs" délivrant les titres de Champion.ne de France Individuel homme et femme, est défini un classement par groupe d'âge et par sexe, délivrant les titres de Champion.ne.s de France Individuel concernés.

Un même athlète peut se voir attribuer le titre "Toutes catégories", "Espoirs" et le titre de sa catégorie d'âge.

Un athlète doit porter la tenue de son **club** pendant l'épreuve et lors de la cérémonie protocolaire (sauf licence individuelle). La tenue de course et la tenue protocolaire peuvent être différentes.

Les champions de France sont tenus de revêtir le maillot de Champion de France sur le podium protocolaire, lorsque ce dernier lui est distribué.

Aucun accompagnement n'est possible sur le podium !

S'il est diligenté par les autorités compétentes, le contrôle se déroulera :

**Palais des Sports
Allée Jean Bouin
71000 Mâcon**

Modalités administratives

- **Se munir d'une pièce d'identité et être accompagné de son chaperon ;**
 - **Les athlètes « mineurs » doivent être accompagnés d'un adulte.**

Partenaires fédéraux :



Partenaires de l'organisation :

